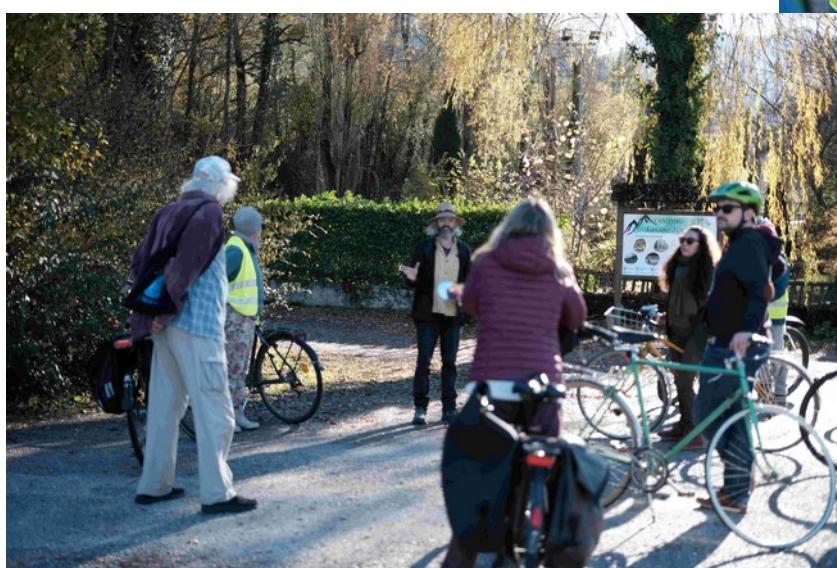


Balade cyclopolitique dans le Haut-Salat

- 9 novembre 2025 -

A l'invitation de l'association « ça tourne en bon » et des cyclovallées du Couserans, une quinzaine de personnes se sont retrouvées par un beau dimanche ensoleillé de novembre pour partager et échanger sur les potentiels itinéraires cyclables entre les villages de Seix, Soueix et Oust et discuter de différentes problématiques constatées sur le chemin.



Première problématique: traversée de Vic d'Oust



Depuis Soueix, pour aller à Oust, il existe un itinéraire à faible trafic passant par Vic d'Oust (route D32). La traversée de Vic d'Oust est cependant étroite (photo ci-contre), si bien que le croisement à vélo avec des véhicules larges peut être ressenti comme dangereux. C'est notamment le cas avec les bus LiO à large gabarit. Des enfants ou des personnes âgées peu à l'aise à vélo sont tout particulièrement concernées.

Propositions :

- transformer le hameau en zone de rencontre (vitesse limitée à 20 km/h, priorité aux piétons et cyclistes, aménagements et marquage pour apaiser le trafic)
- détourner l'itinéraire du bus LiO ou le remplacer par un véhicule moins imposant
- demander aux chauffeurs des bus LiO de s'arrêter lorsqu'ils voient un vélo arriver en face pour le laisser passer en toute sécurité.

Deuxième problématique: accès à Oust

A la sortie de Vic d'Oust, on rejoint la route principale par un rond-point (photo ci-contre). On peut aller à Oust en passant à gauche de la fontaine des laitiers (D32), itinéraire à trafic modéré, mais cela oblige à un détour. On peut aussi passer à droite sur la grande route (D3), puis tourner à gauche 150m plus loin où se trouve l'école (Av. René Faup). On peut ensuite passer par les petites ruelles d'Oust.



Cette option nécessite une sécurisation de la portion d'env. 150 m entre le rond-point et l'accès à l'école, par exemple par une piste cyclable et piétonne séparée de la route.

Proposition :

Créer une piste cyclable qui parte de l'entrée du rond-point venant de Vic d'Oust jusqu'à la bifurcation qui mène à l'école

Troisième problématique : liaison entre Seix et Oust

Entre la sortie d'Oust et l'entrée du terrain de rugby, c'est la seule portion (de env. 200m) où les vélos ne peuvent pas échapper à circuler sur la grande route D3 à fort trafic (photo ci-contre).

Pour l'anecdote, une ligne budgétaire de la com'com avait été allouée à la construction d'une piste cyclable sur ce tronçon, mais le montant n'a jamais été affecté à cet aménagement.

On peut donc espérer que cet aménagement puisse être à nouveau prévu dans un futur budget.



Entre le terrain de rugby et l'entrée de Seix, un cheminement piéton sécurisé par une barrière existe. (photo ci-contre). Pour l'anecdote, ce cheminement a été construit sous la pression de la prof de sport du collège, prof qui est devenue maire de Seix quelques années plus tard (2021-2025).

Propositions :

- Elargir ce cheminement pour permettre une cohabitation avec les vélos en créant une piste à usage mixte piétons/vélos.
- Demander que l'aménagement cyclable entre Seix et Oust soit à nouveau prévu dans un futur budget de la Com' de com'

Quatrième problématique : entrée de Seix

A l'entrée de Seix (Av. de la Barraque), des écluses ont été aménagées récemment pour réduire la vitesse des véhicules motorisés, ce qui fonctionne. Par contre pour les vélos, le croisement avec les véhicules motorisés se révèle plus problématique.

Proposition : Laisser un passage (by-pass) pour permettre aux vélos de passer à droite des voitures stationnées.



Cinquième problématique : route d'Escarrères (D32B)



Au carrefour du garage Malatest, pour aller à Soueix, on peut soit prendre la route d'Escarrères, appelé à cet endroit rue du maréchal Foch (à droite sur la photo), soit prendre la route qui passe par la zone artisanale (route qui monte à gauche), appelé ch. des Escarrères. L'itinéraire préconisé dans le plan vélo est le second, une anomalie qu'il serait bon de rectifier.

La traversée d'Escarrères (photo ci-contre) peut s'effectuer à 80 km/h, alors que de nombreux piétons et cyclistes circulent sur cette route.

Proposition :
Apaiser la route d'Escarrères en limitant son accès aux seuls riverains et en limitant la vitesse à 50 km/h

